

mettez-moi de vous dire que je ne souffre ni d'un ramollissement de cerveau, ni de la dégénérescence du cœur. Je sens que j'ai assez d'intelligence pour distinguer ceux qui sont les amis sincères de nos écoles d'avec ceux qui ont peur d'aborder cette question, ou qui veulent l'exploiter pour des raisons particulières.

Quoique l'âge refuse à mon cœur la rapidité et l'ampleur de ses battements, il lui laisse néanmoins assez de vie et d'action pour sourire avec une vive reconnaissance à ceux qui, sans égoïsme et sans arrière-pensée, voire même, sans une lenteur ou une précipitation dangereuse, veulent protéger les droits incontestables que les catholiques de Manitoba ont à leurs écoles. Ce cœur a aussi encore assez de sensibilité pour trouver bien pénibles et bien injustes la conduite, les paroles, les écrits et aussi le silence de ceux qui sous un prétexte ou sous un autre, retardent ou compromettent l'issue de cette cause qui a besoin du concours désintéressé de tous les amis de la liberté religieuse et civile.

Un demi-siècle de vie de missionnaire a sans doute amoindri mes facultés sans pourtant les éteindre ; refroidi mon cœur sans le glacer ; mais il laisse à ma volonté assez d'énergie pour proclamer hautement que je n'ai jamais consenti et ne consentirai jamais à un compromis qui serait une bassesse, à des concessions qui seraient des faiblesses. Quoi ! à la veille de descendre dans la tombe, j'aurais la lâcheté de mentir à toute mon existence ; cette existence consacrée toute entière à l'amour le plus vif et le plus désintéressé de ce pays et de ceux qui l'habitent. Il y aura bientôt cinquante ans j'ai eu assez d'énergie, de volonté pour tout quitter en faveur des habitants du Nord Ouest, et aujourd'hui j'aurais la pusillanimité, pour des considérations d'un ordre inférieur, de risquer le salut des âmes des enfants de cette popula-

tion ! Non, Monsieur, ma volonté n'est pas affaiblie à ce point. Cette volonté est encore assez énergique pour me permettre de vous dire : Il y a une calomnie véritable dans la manière dont vous avez parlé de moi ; en honneur, vous êtes tenu à réparation, et la réparation que je vous demande, c'est de travailler franchement, ouvertement à faire prévaloir la cause de nos écoles. Vous, heureusement, vous avez toute la vivacité de l'intelligence dont Dieu vous a favorisé ; en y regardant de près, vous ne pourrez pas manquer de discerner ce qui, en dehors du jeu de la politique, peut être utile ou défavorable à cette cause sacrée. Je ne sais pas jusqu'à quel point votre cœur s'est émoussé au contact des choses de la vie, mais bien sûr il bat assez généreusement et assez fortement pour vous pousser à mettre votre influence au service d'une cause aussi importante que celle des écoles catholiques de Manitoba. Votre indomptable énergie est connue de tous, et si vous voulez, que dis-je ? vous le voulez, vous ne nous refuserez pas votre concours.

J'ai aussi encore assez d'énergie, de volonté pour dire à tous mes compatriotes de quelque couleur ou nuance politique qu'ils soient, quelque langue qu'ils parlent, quelque religion qu'ils professent que les catholiques de Manitoba subissent une injustice criante ; que, par conséquent, ils ont droit à la protection ; qu'ils réclament cette protection, confiants en tous ceux dont l'appui est nécessaire ; l'assistance qu'ils attendent ne peut venir que de l'unanimité avec laquelle on agira dans le désir que l'on exprime de les protéger.

Dans ces sentiments,
je demeure, Monsieur,
votre obéissant serviteur,

(Signé), † ALEX. Archevêque
de Saint-Boniface,
O. M. I.